

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/13/SPCG accordant à M. Djama Reyale Bock la concession définitive d'un terrain, sis à Djibouti, quartier 4 (T.F. no 803).

n° 65/13/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 février 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Djama Reyale Bock, sergent à la Base aérienne, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain, sise à Djibouti, quartier 4, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 803.